

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*01

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
 matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0 ha 42 ares du bois du Mont de Geai sur la commune de Bazancourt.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SCEA SAINT RETI

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale BARRE Elgi GERANT

RCS / SIRET 13491327312000221 Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	défrichement de 0 ha 42 ares et reboisement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 0 ha 42 ares du bois du Mt de Geai peuplé de pins, bouleaux et feuillus (Noisetiers et autres...)

4.2 Objectifs du projet

Défrichement demandé pour un réaligement de la parcelle agricole juxtaposée (voir plan annexé) et reboisement de la partie supérieure.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

(1^{er}) Reboisement de la partie reboisée en relation avec la chambre d'agriculture
 (2^{ème}) Défrichement par abattage débardage et arrachage des souches entre septembre 2014 et février 2015.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement et le reboisement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie défrichée	0 Ha 42 ares
superficie du massif de la parcelle	4 Ha 64 ares 17 ^{ha} 60 ares

4.6 Localisation du projet

Adresse

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

lieu dit T^l de grain
Commune Bazancourt
Dep. 51

Point de départ :

Long. 4° 11' 23" E Lat. 49° 22' 42" N

Point d'arrivée :

Long. 4° 11' 29" E Lat. 49° 22' 44" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Occupation des sols : Espace déboisé : aujourd'hui → Bois
Demain → Espace agricole.
Espace reboisé : aujourd'hui → espace agricole.
Demain → Bois

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

PLU révisé applicable pour la
partie révisée début juillet 2013

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population				

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que mon projet devrait être dispensé. Je défiche 42 ares sur un espace boisé de 4^{Ha} 64 (soit moins de 10%) et je reboise juste à côté la surface déboisée dans le but de réaliser une parcelle agricole. L'impact sur la faune ou la flore sera minimale voire inexistant.
Le reboisement se fera en relation avec les services de la chambre d'agriculture afin de maintenir les essences en place voire d'introduire de nouvelles essences.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Délibération du conseil municipal, en date du 10 février 2012 par laquelle le conseil a approuvé le principe.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

POTACLE

le,

18 octobre 2013.

Signature



Département :
MARNE

Commune :
BAZANCOURT

Section : ZC
Feuille : 000 ZC 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/8500

Date d'édition : 23/10/2013
(fuseau horaire de Paris)

©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

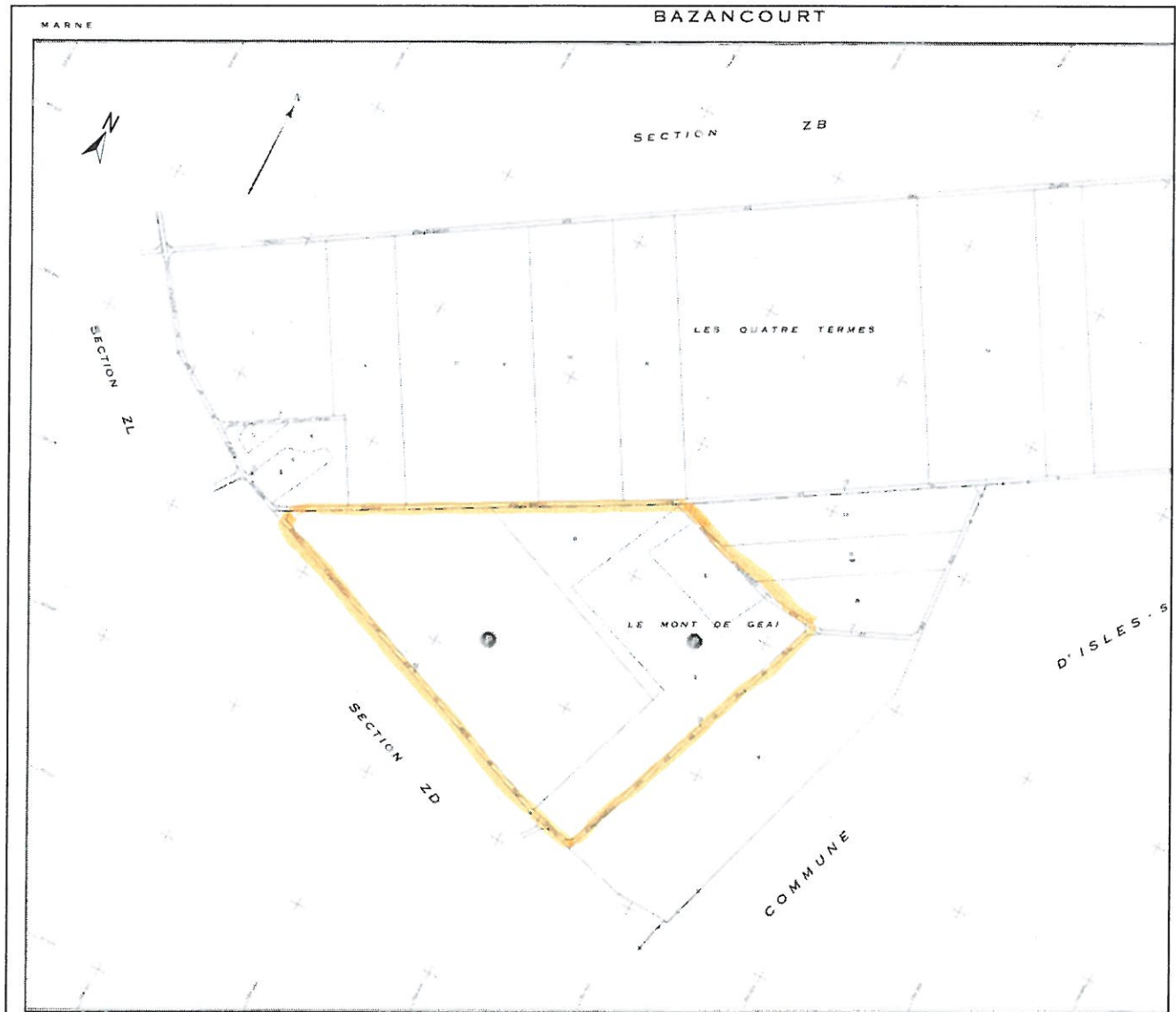
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
REIMS

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Service du Cadastre
Reproduction autorisée

Échelle de 1/2000

Registre parcellaire graphique 2013 télédéclaré

Date de la photographie : du 6 mai au 31 août 2011
BD ORTHO IGN®



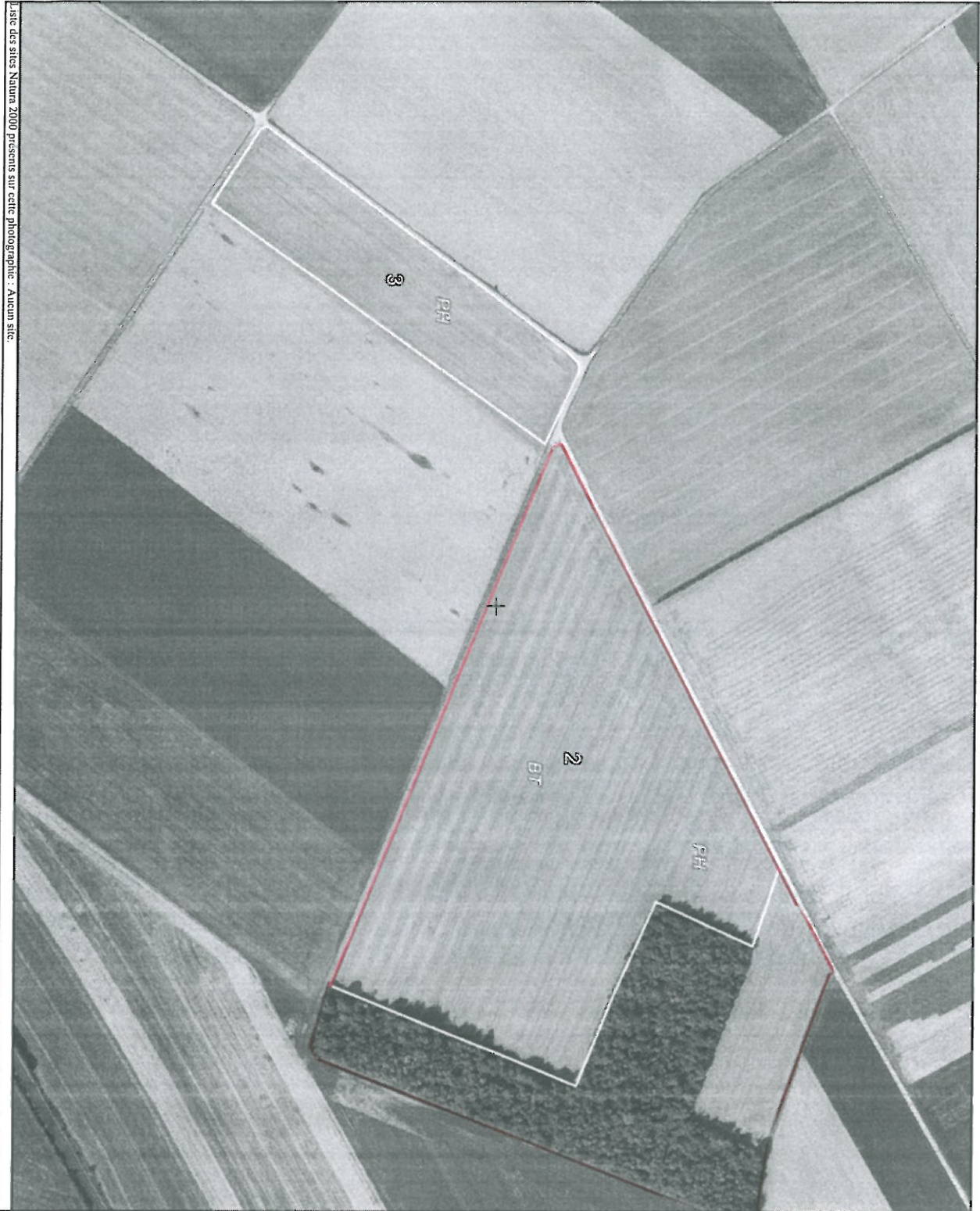
N° package : 051010750
Nom : SCEA SAINT RENÉ
Prénom :
Commune : 51110 POMACLE
Date de dépôt : 07/05/2013
N° cadast : 051010750-1

Commune(s) concerné(s) par cette photographie :
ISLES SUR SUIPPE (51299) , BAZANCOURT (51043)

Liste des flots de votre exploitation représentés sur la photographie :

N°	Surface graphique (ha)	Surface non admistrable reportée	flot modifié
2	11,51	0	
3	2,99	0	

1 Ces éléments sont ceux que vous avez télédéclarés. Aucune modification du contour de ces flots ne peut être portée sur ce document. Ce document ne peut être utilisé comme document de déclaration.



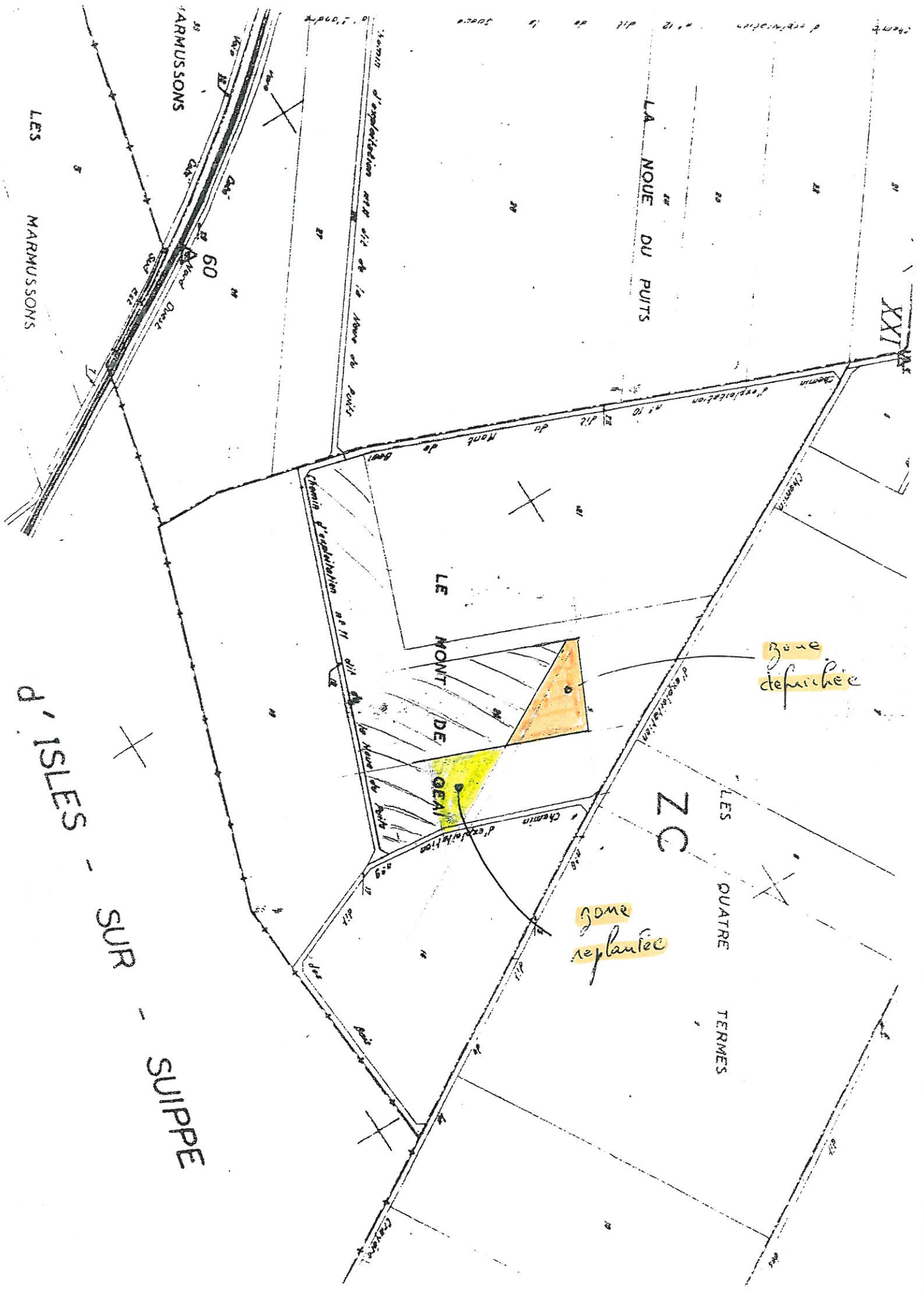
Liste des sites Natura 2000 présents sur cette photographie : Aucun site.

photo de la parcelle entière = partie boisée / partie agricole



Coordonnées (X,Y) du centre de la photographie :
786 139 / 6 920 394

N° de photographie : 5 / 11



LES MARMUSSONS

LA NOUË DU PUIT

LE MONT DE QEAU

LES QUATRE TERMES

d'ISLES - SUR - SUPPE

zone défrichée

zone replantée

60

XXI

chemin d'exploitation n° 12 de la Houe de Puits

chemin d'exploitation n° 11 de la Houe de Puits

chemin d'exploitation n° 10 du Mont de QEAU

chemin

chemin d'exploitation

chemin d'exploitation n° 10 du Mont de QEAU

chemin

5

7

X

X

X

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

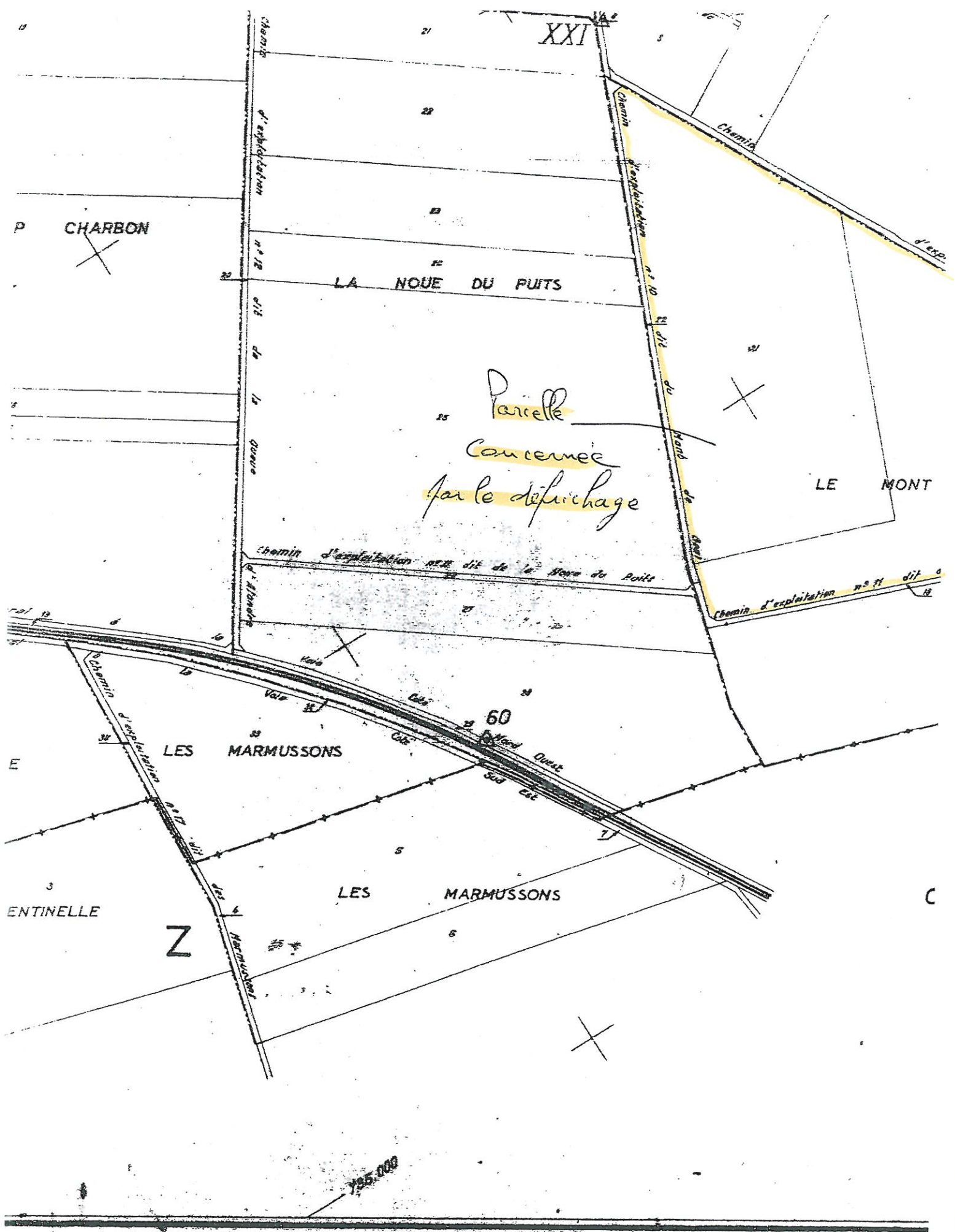
96

97

98

99

100



Echelle de: 1/5000

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Canton de Bourgogne

MAIRIE
de
BAZANCOURT
51110

Téléphone : 03.26.91.10.00

Télécopie : 03.26.91.18.89

Courriel : Commune-Bazancourt51@wanadoo.fr

BAZANCOURT, le 10 mars 2012

Le Maire de BAZANCOURT

à

Monsieur Eloi BARRE

10 rue Burisse

51110 POMACLE

Nos réf.: YK/RVH/MPB-12/343

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de déplacement d'une zone sise lieudit « Mont de Geai » actuellement classée au Plan d'Occupation des sols de Bazancourt en Espace Boisé à Conserver afin de pouvoir procéder au déboisement et reboisement de parcelles que vous exploitez,

Je vous prie de trouver ci-joint copie de la délibération n° Février/020 en date du 10 février 2012 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le principe.

Néanmoins, comme convenu, il conviendra que vous procédiez à la réalisation des plantations avant le déboisement et en intégrant des essences locales (sauf exigences particulières de la Direction des Territoires).

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire

Yannick KERHARO

DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE DE BAZANCOURT

L'an deux mille douze

Le vendredi 10 février à 20 H 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de :

Monsieur Yannick KERHARO, Maire.

Nombre de Conseillers 19
 En exercice : 18
 Présents : 16
 Votants : 16

Présents : M. Laurent MARECHEAU ; M. Dominique LECLERE, M. James COQUART ; M. JORE Jean-Luc ; M. Thierry LEROUX ; M. Alain BOURDAIRE, M. Alain DETIENNE ; M. Guy DUHAMEL ; M. Claude BEGOUX ; Mme Nicole GLADE ; M. Daniel KIEFFERT ; M. Jérôme GILLE ; M. Denis PETIT ; Mme Pascale RENARD ; Mme Armelle PAINVIN.

Absents : M. André BLANCHARD, excusé.

Mme Frédérique THILL-HEBRART.

Monsieur Alain BOURDAIRE a été élu secrétaire

SECTEUR NA -QUAI MILITAIRE :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de la succession de Monsieur Jean MANSION de céder à la Commune une parcelle sise Impasse de la Grévière (AH 231),

Celle-ci pourrait en effet s'intégrer dans le projet d'aménagement d'ensemble de la zone NA identifiée par le Conseil Municipal au futur Plan Local d'Urbanisme comme future zone de lotissement dédiée aux étudiants et/aux jeunes couples.

Elle se trouve avoir la particularité d'être pour partie classée à la fois en zone NA et en zone UD.

L'estimation du Service des Domaines en fait ressortir un prix de 206 000 €.

L'acquisition par la Commune présenterait l'intérêt de créer une liaison douce (piétons et cyclistes) entre l'Impasse de la Grévière et la rue de la Grévière.

Daniel KIEFFERT attire néanmoins l'attention du Conseil municipal sur la nature des matériaux du sous-sol d'une bande nord de la parcelle vraisemblablement constituée de remblais ayant servi à combler l'ancienne Grévière.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide de solliciter des précisions sur la nature du sol auprès du notaire avant de se prononcer sur cette acquisition.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

(6 pour/6 abstentions/4 contre).

Considérant la demande de déplacement d'un Espace Boisé à Conserver avec déboisement et reboisement à surface identique situé lieudit « Le Mont de Geai » au niveau des parcelles ZC 20 et ZC 21,

Date de la Convocation :
28 janvier 2012

Date d'affichage :
28 janvier 2012

OBJET : Affaires foncières.

N : février/020

16 pour

Considérant les arguments avancés par le demandeur qui a pour motivation la modernisation de l'exploitation et la recherche d'une meilleure efficacité économique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le déplacement de l'Espace Boisé à Conserver sur une superficie de 42 ares conformément au plan ci-joint qui sera réintégré au Plan Local d'Urbanisme de la Commune en cours d'élaboration.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le :*

*Et publication ou notification
du :*



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Yannick KERHARO

COMMUNE DE BAZANCOURT

24 FEV. 2012



Le mont de geai

parcelle concernée



© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Village de Bazancourt

Longitude : 4° 11' 34.2" E
Latitude : 49° 22' 39.9" N

échelle 1/25 000



